

Ambroise CROIZAT

« Le Ministre des Travailleurs »



*« Mettre définitivement l'homme à l'abri du besoin,
en finir avec la souffrance et les angoisses du lendemain ».*

Telle est la devise d'Ambroise Croizat, ministre du Travail de 1945 à 1947, bâtisseur de la sécurité sociale et originaire de Notre Dame de Briançon en Savoie où il naît le 28 janvier 1901. Son père, Antoine est manœuvre à l'entreprise naissante des « Carbures Métalliques ». 12 heures par jour pour 8 sous de l'heure, à peine le prix du pain. Ambroise grandit auprès d'un peuple qui rêve d'espoir et de solidarité.

Ambroise prend le relais de son père mobilisé en 1914. Installé à Lyon il s'engage dans l'action syndicale. Animateur des grèves de la métallurgie alpine, il adhère au Parti Communiste Français (PCF) en 1920 et devient en 1927 secrétaire général de la Fédération des Métaux. Élu député de Paris sous le Front Populaire en 1936, il forge les grands conquis de mai, entre autres les congés payés, la semaine de 40 heures et la loi sur les conventions collectives dont il est l'auteur.

En 1939, l'orage de la seconde guerre mondiale gronde. Arrêté le 7 octobre pour ses opinions communistes, il est enfermé à la prison de la Santé. Fers aux pieds, avec ses camarades députés communistes, il traverse quatorze prisons françaises avant de connaître l'incarcération au bagne de Maison Carrée à Alger.

Libéré en février 1943¹, il est nommé par la Confédération Générale du Travail (CGT), alors clandestine, à la commission consultative du Comité Français de Libération Nationale dirigé par le Général de

¹ Tenue par la France vichyste, l'Afrique du Nord est libérée par les armées alliées et française fin 1942. Ambroise Croizat est libéré quelques mois plus tard.

Gaulle. Il y exerce la présidence de la Commission du Travail. Là, entre résistants, mûrissent les espoirs du Conseil National de la Résistance (CNR) et les inventions sociales de la Libération.

À la tête d'une commission de parlementaires, de médecins, Ambroise Croizat dessine dès l'été 1943 les premières esquisses de ce qui allait devenir la sécurité sociale. C'est ce travail collectif, mûri au cours de deux années de réflexion, avec l'aide des services de François Billoux, ministre de la santé et de Pierre Laroque, haut fonctionnaire spécialiste des questions sociales, qui va aboutir à l'ordonnance d'octobre 1945, instituant la sécurité sociale.

La sécurité sociale est une composante majeure du programme du CNR. « *Nous combattants de l'ombre, exigeons la mise en place d'un plan complet de sécurité sociale visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion par les intéressés et l'État* ».

Les mots reprennent point par point l'article 21 de la déclaration des droits de l'homme de 1793 qui, pour la première fois au monde, ouvrait le droit au travail et à la santé pour tous.

Un immense chantier commence le 13 novembre 1945 quand Ambroise Croizat est nommé au Ministère du Travail. 138 caisses de Sécurité sociale sont édifiées en six mois sous sa maîtrise d'œuvre et gérées par un peuple anonyme après le travail ou sur le temps des congés, « *pour en terminer* (selon les mots du ministre) *avec l'indignité des vies et les souffrances de l'enfance* ».

Quatre grands principes, fondements même de l'identité sociale française, feront la charpente du régime général de la sécurité sociale.

- **L'Unicité** : tous « les risques sociaux » (maladie, maternité, vieillesse, accidents du travail...) sont regroupés dans une seule caisse.
- **La Solidarité** : un système de répartition entre actifs et non actifs, financé par les richesses créées dans l'entreprise
- **L'Universalité**, sous tendue par l'idée de soigner toute la population et de suivre « *dans sa santé, l'individu de sa naissance à son décès* ».
- **La Démocratie**, c'est-à-dire la volonté de confier la gestion de l'institution aux bénéficiaires eux-mêmes.

Mais dès 1946, l'enjeu du patronat et de l'État va être de reprendre aux

classes populaires la gestion de la sécurité sociale: l'État social contre la Sociale.

En 1947, une campagne de presse hostile qualifie la sécurité sociale de mouton à cinq pattes qui dévore ses enfants. Pierre Laroque déclare pourtant : « *En quelques mois et malgré les oppositions, a été bâtie cette énorme structure. Il faut dire l'appui irremplaçable d'Ambroise Croizat. C'est son entière confiance manifestée aux hommes de terrain qui est à l'origine d'un succès aussi rapide.* » Rappelons aussi combien le rapport de force de la Libération permit la naissance de celle que l'on va désormais appeler « la sécu » : un PCF à 26 % des voix, 5 millions d'adhérents à la CGT, une classe ouvrière grandie par sa lutte dans la résistance, un patronat déconsidéré par sa collaboration avec l'ennemi nazi.

Mais là ne s'arrête pas l'héritage de celui que l'on appelle déjà le « Ministre des travailleurs ». Ambroise Croizat laisse à l'agenda du siècle ses plus belles conquêtes : la généralisation des retraites, un système de prestations familiales unique au monde, les comités d'entreprise, la formation professionnelle, la médecine du travail, la prévention et la reconnaissance des maladies professionnelles, de multiples ajouts de dignité au Code du Travail, la caisse d'intempérie du bâtiment, la loi sur les heures supplémentaires ...et avec Marcel Paul, le statut des mineurs, des électriciens et gaziers.

En 1950, alors que la maladie le ronge, ses derniers mots à l'Assemblée Nationale sont encore pour la sécurité sociale : « **Jamais nous ne tolérerons que soit mis en péril un seul des avantages de la sécurité sociale. Nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie cette loi humaine et de progrès** ».

Ambroise Croizat meurt le 10 février 1951. Ils sont un million pour l'accompagner au Père Lachaise. Un enterrement à la Victor Hugo ! Le peuple de Paris n'a pas oublié le rôle du mouvement ouvrier dans la création de cette institution révolutionnaire : la sécurité sociale.



*« Ne parlez pas d'acquis sociaux mais de conquis sociaux,
car le patronat ne désarme jamais. »*
Ambroise Croizat.

Source : Michel ETIEVENT, Historien et biographe d'Ambroise Croizat
« Ambroise Croizat ou l'invention sociale » Ed. Gap